



**Fiche d'Inscription à
L'École de la Musique Municipale
de Nazelles-Négron**

Année : 2026 / 2027

L'inscription doit se faire obligatoirement lors du forum des associations le 05 sept., ou à la salle de musique les 09 et 10 sept., et non auprès des Professeurs

ÉLÈVE :

NOM :		PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE :		
ADRESSE:		
COMMUNE :		Code postal :
MAIL :		
TÉLÉPHONE(S)	fixe:	portable(s)
INSTRUMENT : (Bien indiquer l'instrument joué)		NIVEAU :
FORMATION MUSICALE (NIVEAU)		

REPRÉSENTANT LÉGAL :

NOM :		PRÉNOM :
ADRESSE:		
COMMUNE :		Code postal :
MAIL :		
TÉLÉPHONE(S)	fixe:	portable(s)

EN CAS D'URGENCE, PRÉVENIR :

NOM :	PRÉNOM :
TÉLÉPHONE(S)	

Tourner s.v.p.

Siège social : Mairie – Rue Louis Viset – 37530 NAZELLES-NÉGRON

Déclarée en préfecture d'Indre-et-Loire sous le n° **W372002825**

Siret : **409 183 167 00017** – APE : **8552Z**

ecolemusique.nazelles@gmail.com / www.ecolemusiquenazelles.com

L'École de Musique demande un droit d'inscription s'élevant à :

	Pour 1 élève
Enfants	26,00€ (1)
Adultes	33,50 €

Pour plusieurs élèves de la même famille, une réduction de 15 % sera appliquée à partir du deuxième.

(1) écoliers, collégiens, lycéens ou étudiants non salariés (sur présentation de la carte d'étudiant en cours de validité).

Les règlements se font en quatre chèques :

1. **Un chèque des droits d'inscription débité immédiatement.**
2. **Un chèque des cours du 1^{er} trimestre débité en novembre.**
3. **Un chèque des cours du 2^{ème} trimestre débité en février.**
4. **Un chèque des cours du 3^{ème} trimestre débité en mai.**

Sauf cas de force majeure, toute année commencée est dûe et ne sera pas remboursée en cas d'arrêt.

REGLEMENT INTERIEUR ET AUTORISATIONS :

Je soussigné(e)

élève majeur(e) ou responsable de l'élève

- certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École de la Musique Municipale de Nazelles-Négron ci-annexé, et m'engage à m'y conformer. Je sais que la Communauté de Communes Val d'Amboise subventionne l'école afin de former des musiciens qui joueront sur les rangs des harmonies (Musique Municipale de Nazelles-Négron et/ou Union Musicale de Noizay).
- autorise – n'autorise pas ⁽¹⁾ mon enfant à partir seul(e) à la fin des cours.
- autorise – n'autorise pas ⁽¹⁾ mon enfant à être accompagné par une tierce personne (parent ou encadrant) lors de sorties éventuelles et ponctuelles pouvant avoir lieu pendant l'année.
- autorise – n'autorise pas ⁽¹⁾ l'École de la Musique Municipale de Nazelles-Négron à publier des photographies de mon enfant ou de moi-même dans le bulletin municipal, la presse locale et sur le site internet de l'école.
- autorise – n'autorise pas ⁽¹⁾ la diffusion de mon adresse mail à d'autres parents d'élèves de l'école de musique de Nazelles-Négron uniquement.

(1) Rayer la mention inutile

Fait à Nazelles-Négron, le

Lu et accepté

Signature de l'élève majeur(e) ou de son représentant légal :

Siège social : Mairie – Rue Louis Viset – 37530 NAZELLES-NÉGRON

Déclarée en préfecture d'Indre-et-Loire sous le n° **W372002825**

Siret : **409 183 167 00017** – APE : **8552Z**

ecolemusique.nazelles@gmail.com / www.ecolemusiquenazelles.com